

## www.handicap.fr Se former aux enjeux de la mobilité : un diplôme officiel !

**C'est la 1ère rentrée pour les étudiants du diplôme universitaire "Conseiller mobilité et insertion" qui doivent imaginer des solutions de déplacement faciles pour tous. Un métier dans l'air du temps qui attendait une reconnaissance.**

23% des Français ont déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer (enquête Elabe pour LMI, janvier 2017). Que dire lorsqu'ils sont en situation de handicap? Alors que la mobilité quotidienne demeure un facteur déterminant de l'insertion professionnelle et plus largement de l'insertion sociale en France, la création du premier Diplôme inter universitaire (DIU) « Conseiller mobilité et insertion » est une reconnaissance pour les professionnels qui exercent ces fonctions dans les structures associatives, étatiques ou locales d'insertion. Jusqu'alors, ils ne bénéficiaient pas de formation ni de diplôme reconnu par l'Etat. Une première promo de 13 élèves C'est une initiative du Laboratoire de la mobilité inclusive mise en place avec l'objectif d'associer les grands acteurs de la mobilité afin d'analyser les difficultés rencontrées par les publics les plus fragiles, et notamment en situation de handicap, et de proposer des solutions. Composée de 13 étudiants, la première promotion vient de faire sa rentrée et sera diplômée en novembre 2017. A terme, l'enjeu est considérable: ce sont des centaines de conseillers qui pourraient être formés et contribuer ainsi à l'insertion sociale et professionnelle de centaines de milliers de personnes. « Ce diplôme universitaire permettra demain de mailler l'ensemble des besoins du territoire français », déclare Florence Gilbert, présidente du Laboratoire de la mobilité inclusive. Un vrai métier Le DIU « Conseiller mobilité insertion » est un diplôme de l'Ecole d'Urbanisme de Paris. Sous la forme de neuf séminaires de deux jours entre février et novembre 2017, la formation est accessible en formation continue et atteste d'un diplôme de niveau III (Bac+3). Elle propose 126 heures d'enseignements. Il s'adresse aux professionnels exerçant dans tout type de structures (associations, collectivités, entreprises, opérateurs de transport, etc.) en charge de déployer différentes formes d'accès à la mobilité.

